

## Descriptif de module

Filière : Année propédeutique Santé

**1. Intitulé du module : PROJET PERSONNEL** **Année académique : 2019-2020**

Code : APS 7

### 2. Organisation

Dotation horaire du module : Cours et séminaires équivalent à 2 jours. Temps de travail personnel planifié jusqu'à concurrence du temps prévu de 4 semaines

### 3. Finalités et objectifs généraux d'apprentissage

La finalité du module est de permettre à l'étudiant-e de construire et argumenter son projet personnel de formation dans le domaine de la Santé.

Les objectifs généraux d'apprentissage qui en découlent sont les suivants :

- s'informer afin d'affiner son choix professionnel
- faire preuve d'une attitude active et autonome face à son orientation future
- se positionner dans son choix
- évaluer ses propres aptitudes en regard de son choix d'orientation
- chercher, évaluer, exploiter et structurer l'information
- présenter par écrit et oralement les résultats de sa démarche

### 4. Contenus et objectifs spécifiques

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>
Présentation du module	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre la place du module dans la formation</li> <li>- Identifier les méthodes de travail utilisées</li> <li>- Se mettre en perspective du travail à réaliser</li> </ul>
Séminaire de retour sur l'écrit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les critères d'évaluation du travail écrit</li> <li>- Ajuster son travail en fonction des critères</li> </ul>
Séminaire de présentation orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les critères d'évaluation de l'oral</li> <li>- Se préparer à la présentation orale du travail</li> </ul>
Travail personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer son autonomie dans l'apprentissage en organisant son travail et fonction des consignes, des délais et des critères d'évaluation définis</li> </ul>

### 5. Modalités d'évaluation et de validation

**Modalités d'évaluation :**

Evaluation écrite

Evaluation orale

Evaluation pratique

L'évaluation est réalisée sur la base :

- d'un document écrit,
- d'une présentation orale.

**Modalités de validation :**

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note supérieure ou égale à E

**Modalités de remédiation**

L'étudiant-e ayant obtenu la note F présente un complément portant sur les points du travail (écrit et/ou oral) jugés insuffisants, durant la semaine 25

**6. Enseignant-e-s**

Différent-e-s intervenant-e-s HESAV

**7. Ouvrages de référence**

**8. Responsable du module**

**Dominique CASTELLI**  
Doyenne de la formation continue et postgrade  
T320, Av. de Beaumont 21  
1011 Lausanne  
t: +41 21 316 80 44  
[dominique.castelli@hesav.ch](mailto:dominique.castelli@hesav.ch)

Descriptif validé le : 12.09.2019

Par : DCA